

Information réglementée

Notification des actionnaires

30 décembre 2014

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses, Nyrstar NV communique aujourd'hui avoir reçu le 30 décembre 2014 une notification des actionnaires de Norges Bank.

Norges Bank a informé Nyrstar qu'à la suite d'une cession d'actions, sa participation dans Nyrstar est descendue au 29 décembre 2014, en dessous du seuil minimum de 3%.

Plus de détails concernant des notifications des actionnaires sont disponibles sur le site Nyrstar: <http://www.nyrstar.com/investors/fr/shareholderinformation/Pages/shareholderstructure.aspx>.

- fin -

À propos de Nyrstar

Nyrstar est une entreprise minière et de métaux intégrée avec des positions de chef de file du marché en zinc et plomb, ainsi que des positions croissantes dans d'autres métaux de base et métaux précieux, des ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides d'un monde qui change. Nyrstar possède des activités d'extraction minière, de fonderie et autres en Europe, en Amérique, en Chine et en Australie et emploie environ 6 500 personnes. Nyrstar est enregistrée en Belgique et a son siège social en Suisse. Nyrstar est cotée sur Euronext Brussels sous le symbole NYR. Pour plus de détails, merci de consulter le site Web de Nyrstar, www.nyrstar.com

Pour plus de détails:

Anthony Simms	Group Manager Investor Relations	T: +41 44 745 8157	M: +41 79 722 2152	E: anthony.simms@nyrstar.com
Greg Morsbach	Group Manager Corporate Communications	T: +41 44 745 8295	M: +41 79 719 2342	E: greg.morsbach@nyrstar.com